



Préparation du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

Date et horaires

GR1 : 15 et 16 octobre 2019 + 7 novembre 2019

GR2 : 12 et 13 novembre 2019
+ 3 décembre 2019

9h30 - 17h

Durée (18 heures) 2 j + 1j

École organisatrice

ENPJJ

Lieu

**ENPJJ – Pôle territorial de
formation Sud-Est**

PTF Sud Est 7 impasse Sylvestre
CS 30005
13381 MARSEILLE

Responsable de session

Marion CAVALLO formatrice
Marion.cavallo@justice.fr
Sylvie AUDRY formatrice
Sylvie.audry@justice.fr

Public visé :

Tout public **PJJ** / 15 places

Intervenant(s)

Formateurs

Date limite de réception des candidatures

10 septembre 2019

Présentation

La loi du 2 février 2007 relative à la modernisation de la fonction publique a introduit l'utilisation du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) dans le cadre des concours. La démarche étant la valorisation des acquis d'expérience qui permettra au jury d'évaluer les capacités du candidat à exercer la fonction ciblée.

Ce stage vise à accompagner les candidats, quel que soit le concours envisagé, dans la rédaction d'un dossier RAEP pertinent et à mobiliser leur expérience, leurs aptitudes et motivations afin qu'ils se présentent au concours dans les meilleures conditions.

Objectifs

- Comprendre la notion de RAEP et appréhender la philosophie du document.
- Intégrer les notions de compétence, activité et fonctions
- Valoriser son expérience et formaliser ses compétences en passant par le CV
- Rédiger son dossier RAEP

Contenus

- Historique du dispositif, contexte et objectifs
- Les notions de compétence, activité et fonction et leur usage dans le cadre de la modernisation de la fonction publique
- Préparation du dossier : écrire son parcours professionnel, la rédaction des compétences acquises en fonction du ou des profils ciblés

Méthodes pédagogiques

- Alternance apports théoriques et méthodologiques
- Travaux individuels et collectifs
- Conseils individualisés